



Assemblée générale du 7 août 2024

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT 2023

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION 2024-2025

Rapport moral

Madame la Députée, Monsieur le Maire, chers amis adhérent(e)s de l'ASPEN, chers amis Présidents des associations sœurs,

Nous voici réunis pour notre assemblée générale annuelle du mois d'août. Vous êtes nombreux à avoir répondu à notre invitation en étant présents ou en adressant un pouvoir et nous vous en remercions très sincèrement.

Notre association, dont la création remonte à 1967, est active et dynamique : notre effectif est stable à environ 150 adhérents soit plus de 260 membres actifs. Les retours positifs que vous nous témoignez nous confortent dans ce que nous entreprenons et nous motivent pour aller de l'avant. Par exemple, la conférence sur l'érosion du trait de côte et la submersion marine en décembre dernier et le récent changement de logo.

L'équipe que constituent le conseil d'administration et le bureau est à la barre : elle assure le bon fonctionnement de l'association et s'implique activement dans la vie locale et ce, tout particulièrement, grâce à ceux qui résident au Pouliguen à l'année.

Nous poursuivons nos activités dans 3 domaines :

L'**environnement** reste la première de nos préoccupations sur plusieurs sujets : gestion du trait de côte, éolien en mer, végétal et biodiversité.

L'érosion du trait de côte et la submersion marine ont fait l'actualité avec les tempêtes Céline et Ciaran qui se sont succédé en octobre et novembre 2023. Outre des chutes



d'arbres, elles ont provoqué des brèches dans les digues qui protègent les marais salants. En avril 2024, Le Pouliguen a été reconnue en état de catastrophe naturelle.

L'éolien en mer : après la mise en service du parc éolien de St Nazaire Guérande en 2022, un débat public intitulé « la parole aux élus » s'est achevé en avril dernier. Il concerne pour nous, à échéance 2050, un projet de nouveau parc flottant au large de la Bretagne et des Pays de la Loire à plus de 20 miles nautiques. La réaction des élus et du public a été mitigée : regret d'un manque de concertation préalable à cette consultation. Un décret paru le 10/6/24 a officialisé la Stratégie Nationale Mer Littoral 2024-2030 et l'objectif N°13 de développement des énergies marines renouvelables.

Le végétal et la biodiversité : dans la continuité des formations et conférences que nous avons animées depuis 2021, une visite de la pépinière de l'ONF a été organisée. Dans le cadre de la charte de l'arbre rédigée par les services de la ville, nous avons proposé des amendements à une nouvelle version qui nous a été soumise en mai dernier, faisant suite à celle réalisée en janvier 2023. Nos propositions : protéger les arbres remarquables, promouvoir des espèces d'arbres adaptées au changement climatique, coordonner les actions entre domaines public et privé, adopter un cadre réglementaire souple.

Nous participons aux échanges autour des Atlas de la biodiversité organisés depuis février par Cap Atlantique et réunissant Batz-sur-Mer, La Turballe, Le Croisic, Le Pouliguen et Piriac-sur-Mer.

L'**urbanisme** est un sujet important pour nous ; les nombreux dossiers sont instruits par les services de la Mairie et par l'Architecte des Bâtiments de France le cas échéant. Nous sommes vigilants sur les scissions de parcelles qui génèrent des abattages d'arbres et demandons à la mairie de veiller au respect des obligations de replantations.

L'ASPEN siège, à titre consultatif, à la commission locale Site Patrimonial Remarquable : nous regrettons qu'aucune réunion annuelle n'ait été tenue depuis juillet 2022.



Notre vocation est d'accompagner des projets structurants et globaux tels qu'évolution du PLU, urbanisme etc. L'ASPEN reste bien entendu à votre écoute pour se saisir de projets qui ne paraîtraient pas conformes à la réglementation ou au dépôt de permis de construire.

Contribuer au **bien-vivre et bien-être** au Pouliguen est notre troisième objectif. Pour ce faire, nous continuons les soirées estivales, moments conviviaux de larges rencontres intergénérationnelles entre membres et non-membres.

La **communication** est primordiale pour vous associer à nos initiatives : nous mettons régulièrement à jour notre site internet 'aspenlepouliguen.org' et la page Facebook 'Aspen Le Pouliguen'. Nouveauté : une première newsletter semestrielle est diffusée cet été.

Nous maintenons des contacts réguliers avec l'équipe municipale du Pouliguen, Cap Atlantique et, plus encore, avec les associations de la Presqu'île de Guérande. Ainsi, nous nous impliquons sur le projet de nouveau SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) à échéance 2035.

Elargir notre association à de nouveaux membres attachés à la qualité du site de la Pointe de Penchâteau et de la Grande Côte reste l'objectif que nous poursuivons. Soyez nos ambassadeurs !

Je remercie sincèrement les administrateurs pour leur engagement et leur contribution à un travail d'équipe de qualité réalisé dans un climat positif. Deux d'entre eux n'ont pas souhaité poursuivre leur mandat et seront remplacés par de nouveaux candidats proposés à vos suffrages.

Le Pouliguen, le 7 août 2024

Damien Dessart

Président